

DATE DE
CONVOCATION

03 Mars 2026

Nombre de Conseillers

En exercice 26

Présents 21

Votants 22

Objet :

Budget Primitif 2026

N° 27.299.26/10

DÉPARTEMENT DE L'EURE
CANTON EVREUX NORD

MAIRIE
DE
GRAVIGNY



***EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL***

L'an deux mille vingt-six, le 09 Mars à 18 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CRETOT Didier, Maire

Etaient présents :

Didier CRETOT, Florence DAMERON, Christophe LATOUCHE, Brigitte RAMETTE, Marc ALBERT, Corinne LUCAS, David PERREAU, Manuel CRETOT, Pascal LEVEAU, Sonia LEMASSON BAUMANN, Xavier LORDET, Pascal DOAT, Yann LEMASSON, Nicolas PALOC, Mr Maxime HUMBERT, Patrik WATEL, Brigitte BOULAT-DAUFRENE, Géraldine VALOUR, Jean Luc TANQUEREL, Claire MOURAUD, Jean Pascal LECOQ

Le quorum est atteint

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Florence PIQUET à Mr Christophe LATOUCHE

Absents :

Mme Brigitte RICAUX

Mr Abdelkader BENOUDA

Mme Jocelyne DUCHESNE

Mme Gwendoline LEBLANC-GONSARD

A été élu secrétaire de séance : Mr Manuel CRETOT

Rapport synthétique :

Le budget 2026 a été construit conformément aux orientations budgétaires débattues lors du Conseil Municipal du 9 février dernier.

Il s'inscrit dans une démarche de développement durable et de bien-être collectif. Il vise à répondre aux besoins des citoyens tout en anticipant les défis de demain. Cette note synthétique présente les éléments fondamentaux du budget ainsi que les axes prioritaires.

Fonctionnement : La section de fonctionnement s'équilibre à 4 903 000 €.

Les recettes, hors reprise du résultat provisoire 2025 de 949 630 €, s'élèvent à 3 953 370 € incluant une recette d'ordre de 52 510 € correspondant essentiellement aux travaux en régie.

Les recettes fiscales directes et indirectes sont envisagées stables avec la revalorisation des bases de 0,8%. Les dotations de l'État se stabilisent à 404 620 €.

Ces 2 chapitres sont budgétés à 3,5 millions € et représentent près de 90% des recettes réelles.

Les produits des services comprennent essentiellement les recettes de la restauration scolaire, les remboursements de charges ou d'occupation de locaux. Ce chapitre totalise 253 580 €.

Les loyers tiennent compte de la hausse des redevances délibérées en décembre dernier.

Les dépenses réelles totalisent 3 614 660 €. Pour mémoire, le chapitre des dépenses imprévues ayant disparu avec la M57, des lignes budgétaires ont été abondées sur chaque chapitre pour palier à d'éventuelles urgences à hauteur de 316 460 €, soit près de 6% répartis sur plusieurs chapitres.

Le poste principal reste celui des frais de personnel avec une prévision de 1 700 000 €. Ce chapitre a été reconduit dans les mêmes proportions que le réalisé 2025. Comme évoqué lors du ROB, l'État a maintenu la hausse de 3% par an des cotisations patronales de la caisse des retraites la CNRACL, et, ce jusqu'en 2028. Le Gouvernement a décidé aucune augmentation du point d'indice. Le paiement des vacances de maître-nageur a été budgété sur une année pleine (environ 8 000 €). Une enveloppe pour le recrutement d'un agent de « police de proximité » sera prévue sur le dernier trimestre.

Un montant de 100 000 € a été inscrit en réserve.

Les dépenses à caractère général, permettant le fonctionnement des services et la gestion des équipements, ainsi que toutes les manifestations envers les habitants, intègrent également une enveloppe de 200 000 € en réserve. En l'excluant, le chapitre totalise une somme de 945 700 €.

Concernant la dette, le coût des intérêts poursuit sa diminution tant que de nouveaux emprunts ne seront pas contractés (87 000 €)

Le budget de fonctionnement a maintenu ses orientations autour de priorités essentielles :

1. École et le périscolaire :

Allocation renforcée aux dépenses pédagogiques (21 150 €) et soutien de projets développés par l'équipe enseignante via la coopérative scolaire (11 070 €) abondée d'une enveloppe de 1 500 €. Depuis novembre dernier, les enfants retournent à la piscine. La ville finance cette activité obligatoire dans les programmes scolaires relevant de l'Éducation Nationale à hauteur de 10 000 € (transport et maître-nageur).

Pour la restauration scolaire, la ville a contracté un marché avec un prestataire pour la livraison de repas respectant les normes en matière de bio et de d'équilibre alimentaire (130 000 €). Ce sont près de 300 repas servis chaque jour. Une attention toute particulière sera portée sur le temps méridien pour que les enfants puissent découvrir de nouvelles activités ou relever des défis, comme la lutte contre le gaspillage, ou des concours de jeux de cour par exemple.

L'objectif est de garantir un environnement éducatif performant et inclusif en attendant la nouvelle école plus fonctionnelle.

Pour le périscolaire, la participation au SIVU et à l'association de PST CAP NORD EST sera confortée par un financement à hauteur de 175 000 €. Cette enveloppe permet de proposer des projets au sein du centre de loisirs pour les plus jeunes et du Point d'Accueil Jeunes pour les adolescents.

2. Cadre de vie :

L'entretien des espaces publics par la propreté, la poursuite de végétalisation par des plantes adaptées aux nouvelles conditions climatiques sera une priorité pour conserver un cadre de vie agréable dans tous les quartiers de la ville.

La défense incendie est financée auprès du SDIS à hauteur de 105 000 €.

3. Tranquillité publique

Une étude va être réalisée pour créer un poste de « police de proximité » qui permettra d'être au plus proche des habitants, à leur écoute, par des actions de prévention (médiation, sécurité routière).

4. Subventions aux associations et maintien des manifestations culturelles, sportives

Le soutien accru aux acteurs locaux (sport, culture, solidarité) au travers des subventions ciblées, en privilégiera les projets fédérateurs envers les Gravignaises et Gravignais (87 930 €). La volonté de la ville est de dynamiser la vie associative et l'engagement citoyen dans leurs instances.

Les moments forts et festifs seront reconduits : le festival de fanfares, Gravigny en Lumières, ainsi que ceux au sein de la bibliothèque municipale. (34 000 €)

5. Axe Social – CCAS : Solidarité et inclusion pour tous
Le CCAS place au cœur de son action la lutte contre les précarités et l'accompagnement des publics fragiles. Ses priorités pour 2026 s'articulent autour de l'accès aux droits et l'accompagnement personnalisé, d'aide pour les démarches administratives, du soutien à l'autonomie (par le SAAP), de développement de programmes de prévention santé (ateliers nutrition, dépistages), et expérimentation de solutions innovantes. (175 000 €)

La section de fonctionnement dégage un autofinancement de 1 138 340 €, soit 23% du budget.

Investissement : La section totalise 3 380 000 € incluant les crédits reportés de 2025.

Les dépenses d'investissement sont destinées à financer des projets structurants pour la commune.

Cette année, elles concernent principalement des projets lancés en 2025.

Trois secteurs clés sont à retenir :

1. Aménagement durable et attractivité

- Cadre de vie : Fin du chantier de l'espace de loisirs pour renforcer l'attractivité du centre-ville et favoriser les rencontres intergénérationnelles (703 500 €)
- Environnement : Recréer un champ de foire du 12ème siècle près de la Maladrerie en espace vert éco-responsable (végétalisation, gestion des zones humides, événements culturels) avec création de places de stationnement ombragées. L'année 2026 sera consacrée aux études Loi sur l'eau et aux places de stationnement le long de la rue du Carmel (75 000 €)
- Mobilité : Création de la piste cyclable, avec des liaisons sécurisées vers les écoles et les zones d'activités de loisirs, pour encourager les déplacements doux (678 000 €)
- Budget participatif maintenu (20 000 €)

2. Bâtiments communaux : modernisation et accessibilité

- Restaurant scolaire : Mise aux normes des espaces de restauration pour améliorer l'accueil et sécuriser la marche en avant (50 000 €)
- Mairie : Mise aux normes d'accessibilité (création d'un SAS à l'arrière, cheminements extérieurs) pour garantir l'inclusion de tous. (72 000 €)

- Tennis couverts : Réfection de la toiture et isolation thermique pour optimiser le confort et réduire les coûts énergétiques avec un financement de l'USG Tennis
- Les salles louées, G. PHILIPPE et la Maladrerie, connaîtront des travaux d'amélioration pour l'une et un renforcement des équipements de cuisine pour l'autre

3. Sécurité civile et prévention des risques

- DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) : Création de cuves enterrées (72 000 €)
- Vidéoprotection : Déploiement du dispositif de caméras dans les zones pas encore équipées, pour concilier sécurité et respect des libertés. (110 000 €)
- Plan communal de sauvegarde : Actualisation du dispositif (kits d'urgence) pour renforcer la résilience face aux crises. (4 000 €)

Ces investissements s'inscrivent dans une logique de développement équilibré, alliant qualité de vie, transition écologique et sécurité pour tous.

Le financement des projets et équipements se compose :

- Des ressources propres pour 1 722 600 € dont le remboursement de la TVA de 77 630 €.
- Les subventions des partenaires financiers totalisent 1 257 400 € dont 85% sont déjà notifiées.

L'ensemble de ces recettes d'investissement limite le recours à l'emprunt à 400 000 €.

Le budget 2026 de 8 283 000 € est conçu pour répondre aux attentes des citoyens tout en anticipant les enjeux futurs. L'équipe municipale souhaite construire une commune dynamique, solidaire et durable. Ce budget est le reflet de son engagement à améliorer la qualité de vie de tous les habitants et à bâtir un avenir meilleur pour les générations à venir.

Vu l'article L.2311-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la reprise anticipée des résultats 2025 approuvée,

Conformément au débat autour des orientations budgétaires qui s'est tenu le 9 février 2026,

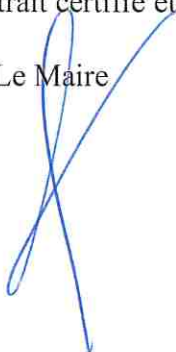
Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'APPROUVER le Budget Primitif 2026 de la Ville tel qu'il a été présenté.

Fait et délibéré à Gragny,

Pour extrait certifié et conforme

Le Maire

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long vertical stroke, positioned over the text 'Le Maire'.